

10 CENTS LE N^o

LE FRONDEUR

1^{ERE} ANNÉE

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT LE SAMEDI

BUREAU
BOULEVARD
DE LA
SAUVENIÈRE
LIÈGE

ANNONCES
15 CENTS
LA LIGNE
ET À FORFAIT

Type conventionnel du Journal. Siège social à Jean: d'Academie



Lapierre

« Ce n'est plus un journal.
« C'est de la gelatine.
« Cela ne supporte plus la moquerie.
« Cela demande la cuillère. »

LE FRONDEUR

BUREAUX
Boul. de la Sauvenière, 20
ABONNEMENTS
5 francs l'an

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Le numéro : 10 centimes

ANNONCES
15 centimes la ligne
RÉCLAMES
On traite à forfait

Toutes les correspondances doivent être adressées au Bureau du journal, Boulevard de la Sauvenière, 20, LIÈGE
Rédacteur en chef : NIHIL

Le Journal de Liège.

Tout le monde a encore présent à la mémoire le portrait du *Journal de Liège* fait de main de maître par Jean d'Ardenne de la *Chronique*, dans un de ses récents articles.

Il y était dit, entre autres choses, que les journaux satiriques liégeois n'avaient pas encore songé à produire un type conventionnel du journal des bons curés; qu'aujourd'hui il était trop tard, vu l'état pitoyable dans lequel se trouvait ce malheureux *gaga*.

Cependant notre collaborateur Lapière n'a pu résister au désir d'essayer... et il essaie.

Il dédie son dessin au chroniqueur que L. Hyman — ô amère dérision — proclame dans ses types et silhouettes un des plus agréables qu'il ait connus.

Nous continuerons d'ailleurs à représenter de temps à autre, notre première page les feuilles liégeoises et même les feuilles importantes du pays.

NIHIL.

1^{re} CHAMBRE DU FRONDEUR

Le Procès du Professeur en question.

Séance du 17 juin 1880.

A dix heures, la séance et les portes sont ouvertes à trente-six battants.

Le sérénissime *Nihil* trône au fauteuil de la présidence; assesseurs: *Aliquis* et *Sic*. Le substitut *Beltiessie* occupe le siège du ministère public.

Le petit *Fripouille* est caché sous la table afin de simuler les voix d'en haut, si le besoin s'en fait sentir.

Maître *Vieuxjean* représente le demandeur.

Maître *Clinquantus* est au banc de la défense.

Le Président (suffisamment grave).

Affaire *Dumaillet* contre *Lecuba*,... pardon... *Lecuba* contre *Dumaillet*. L'avocat du demandeur est autorisé à ouvrir les robinets de son éloquence.

Maître *Vieuxjean* (souriant d'un air aimable.)

Mesdames et Messieurs.

Le Président.

Adressez-vous au tribunal, maître *Vieuxjean*.

Maître *Vieuxjean*.

Pardon, M. le Président, mais comme il y a des dames dans l'auditoire, je croyais que la galanterie...

Le Président (froid).

La galanterie n'a rien à faire ici, veuillez continuer.

Maître *Vieuxjean*.

Je m'incline, M. le Président, je voulais seulement dire que lorsqu'il y a des dames...

Le Président (sévère).

Au fait, maître...

Maître *Vieuxjean*.

...La galanterie ordonne...

Le Président (furieux.)

Et moi, je vous ordonne de vous taire ou d'aborder la cause.

Maître *Vieuxjean*.

J'y arrive, M. le Président.

Mesdames et... pardon! Messieurs sans Mesdames! Dans son numéro du 25 avril dernier, la *Gazette de Liège* a publié un article dégoûtant...

Le Président.

Pas de pléonasme, maître *Vieuxjean*.

Maître *Vieuxjean*.

... Un article représentant mon honorable client *Lecuba*... (les dames déploient leurs éventails).

Le Président (rougissant avec pudeur).

Garez, maître *Vieuxjean*.

Maître *Vieuxjean*.

... Mon honorable client *Lecuba*, son... (hilarité générale).

Le Président.

... Ce calembour musical est pitoyable; je vous engage à ne pas continuer sur ce ton.

Maître *Vieuxjean*.

Mais, M. le Président...

Le Président (glacial.)

N'insistez pas, je vous y engage au nom de la magistrature.

Maître *Vieuxjean*.

Je m'incline, M. le Président.

Je disais donc que la *Gazette* avait représenté mon honorable client *Lecuba*, son... adversaire politique, comme ayant laissé en souvenir de son passage à Herve, un parfum capable de faire une concurrence désastreuse aux fromages qui ont valu à la cité hervienne une réputation universelle.

Cette accusation, Messieurs, n'a pas le moindre fondement. Le tribunal sentira sans peine que mon client qui a poussé si loin l'étude des problèmes historiques les plus insalubres... je veux dire les plus insolubles, que mon client, dis-je, sait que l'église est capable de travestir les pensées les plus pures et qu'il n'a garde, par conséquent, d'aller confier le résultat de ses travaux à un lieu voisin de la cathédrale de Herve.

Il n'est pas besoin, Messieurs, de m'étendre davantage sur le cas...

Fripouille (caché sous la table).

Bis!

Aspic (f.f. de huissier).

Silence, Messieurs!

Maître *Vieuxjean* (s'animant).

..... de m'étendre d'avantage sur le cas de mon honorable client; il me répugnerait de m'arrêter sur des choses semblables.

J'ose dire que tout le monde en a plein le dos...

Maître *Clinquantus*.

.... Parlez pour vous, cher confrère?

Maître *Vieuxjean* (criant).

Soit! Si j'en ai même...

Le Président.

Plus bas, maître *Vieuxjean*!

Maître *Vieuxjean* (cramoisi).

Monsieur le Président, je ne puis souffrir que vous vous introduisiez dans ma vie privée... L'accusation que vous lancez contre moi, est absolument injustifiable et ma dignité ne peut me permettre de continuer à plaider si la défense n'est pas respectée!

Le Président (avec énormément de dignité).

Maître *Vieuxjean*, les paroles que vous venez de prononcer constituent une atteinte grave portée à la dignité de la magistrature. Veuillez retirer vos accusations contre le tribunal, sinon, je me verrais forcé de proposer que des mesures disciplinaires soient prises à votre égard.

Maître *Vieuxjean*.

Je crois, Monsieur le Président, que c'est plutôt vous, qui devriez nous donner des explications sur le fait que vous me reprochez.

Le Président (avec un vaste étonnement).

Quel fait? expliquez-vous!

Maître *Vieuxjean* (avec embarras).

Mais....., tout à l'heure lorsqu'en parlant du cas....

Fripouille (sous la table).

Bis!

Maître *Vieuxjean*.

.....j'ai dit que j'en avais plein le dos, n'avez vous pas ajouté...

Le Président.

Plus bas, si, et bien?

Maître *Vieuxjean*.

Eh bien!

Le Président.

Eh bien, comme vous vous animiez, je vous ai dit parlez plus bas; quelle atteinte trouvez-vous là à votre dignité?

Maître *Vieuxjean*.

Oh pardon, j'avais cru...

Le Président.

Qu'aviez-vous cru?

Maître *Vieuxjean* (confus).

Que... vous vouliez dire... que...

Le Président.

Voyons, expliquez-vous!

Maître *Vieuxjean* (avec résolution).

J'ai fini, Monsieur le Président; j'avais mal compris et je retire ce que j'ai pu dire de désagréable au tribunal.

Le Président.

Du moment qu'il y a eu malentendu, je n'insiste pas. La parole est continuée à Maître *Vieuxjean*.

Maître *Vieuxjean*.

Je termine, Monsieur le Président.

Je disais donc, que si j'ai même plein le dos du cas...

Fripouille (de plus en plus sous la table).

Bis!

Maître *Vieuxjean*.

De mon client, le tribunal et le public en ont par dessus la tête.

La *Gazette*, en jetant le cas de mon client en pâture à ses lecteurs, a pris traitreusement M. *Lecuba* par derrière.

Ces procédés sont indignes d'une feuille qui se respecte et on ne peut admettre que, sous prétexte de servir à ses abonnés les mets que ceux-ci préfèrent, un journal jette de pareilles choses à la tête d'un homme honorable. J'ai dit.

Le Président.

La cause est remise à huitaine pour les répliques de la défense.

Le public est invité à vider les lieux.

(A suivre).

Pour copie conforme:

Le greffier, CLAPETTE.

Le Péage des Ponts.

L'invention des ponts remonte à la plus haute antiquité (à preuve que les anciens avaient le pont *Euzein*); le mortel qui a doté l'humanité de cette magnifique institution a bien mérité des hommes.

Je n'en dirai pas autant de celui qui a inventé le péage sur les ponts; ce n'est certes pas à lui que je donnerais le pompon, si j'en avais un à donner.

Notre bonne ville est particulièrement favorisée sous le rapport des ponts payants; nous n'en possédons pas moins de trois, et on croirait que chez nous c'est une nécessité, car, lorsqu'on en fait un sur lequel on passera gratuitement, il s'empresse de crouler.

Il tombe probablement sous le poids de sa honte.

C'est une humiliation à laquelle un pont qui se respecte ne saurait tenir; aussi, notre passerelle gratuite (j'ai failli dire laïque et obligatoire), après un mouvement de colère, s'est laissée aller à un profond découragement. Cela se comprend, de reste.

Il faut bien reconnaître qu'il est tout à fait idiot de faire payer un droit, fut-il même de 3 centimes seulement, pour passer sur un pont.

C'est une spéculation, qui de plus est fort bonne, à en juger par l'état prospère (pas Cornesse) dans lequel se trouvent certaines Sociétés qui exploitent ces ponts.

Mais, cela n'empêche pas que la chose soit vexatoire au plus haut point et qu'elle ennuie pas mal le public. Les contribuables surtout, qui se font construire un pont (celui de St-Léonard) de leurs propres deniers et doivent encore payer pour s'en servir.

C'est presque aussi logique que si je me faisais construire une maison dont j'aurais encore à payer la location par la suite.

Et l'on veut que nous coupions dans ce pont là ?

En un mot, il est plus que temps que l'Administration, ou s'occupe du rachat du Pont-Neuf, ou du moins commence par décréter la gratuité de celui qui lui appartient.

Je m'engage ici à donner à M. Ziane, le jour où mon vœu sera réalisé, une sérénade monstre; si cela peut lui faire plaisir, je lui offrirai un petit pont en carton sur lequel il pourra à son gré établir autant de péages qu'il voudra.

Le Ballottage de Mardi.

Un vrai succès. Les libéraux liégeois — dont l'intervention officieuse a peut-être été décisive — ont fêté bruyamment la victoire de leurs amis de Bruges et de Namur.

Le soir, l'Association recevait la visite de la jeunesse libérale.

Déluge de discours et de champagne. Un orateur rouge bien connu passe subitement au bleu.

Le bulletin de la Gazette de Liège met le comble à l'enthousiasme.

Le résultat des ballottages n'a pas répondu à toutes nos espérances, dit la Gazette.

Parbleu! Mais, ajoute le père Joseph, il nous suffira, dans deux ans, de renverser la députation gantoise et de triompher dans quelques autres arrondissements, pour reconquérir la majorité.

Ca, c'est positif. Cette manière philosophique de se consoler d'une doubleure, me fait penser à un spéculateur qui, ruiné subitement par un coup de bourse, disait à ses créanciers:

« Je vous dois soixante-dix mille francs, c'est vrai; mais il me suffira, au prochain tirage des primes de Bucharest, de gagner le lot de cent mille francs, pour être au-dessus de mes affaires. »

Le brave homme n'oubliait qu'une chose, c'est qu'il ne possédait pas une seule obligation.

Après ça, quand on a de la chance!

CLAPETTE.

Autographe.

Henri V n'a plus le sou. Pour s'en procurer, il se voit forcé d'exploiter l'héritage de ses pères, il va se faire horticulteur. Pour lui, le seul moyen de recueillir, c'est de semer. (DE SÉLYS-LONGCHAMPS.)

Les Régates d'entraînement!

Les régates qui ont eu lieu dimanche dernier en face du Jardin d'Acclimatation ont réussi au-delà de toute espérance.

Il y avait foule et l'intérêt tout particulier que devaient présenter ces joutes extraordinaires, avait jeté de tout côté la plus grande animation.

La première course de gigs à 4 avirons, dans laquelle les juniors concouraient hardiment contre les seniors, a été peut-être la plus remarquable à cause des incidents palpitants dont elle a été marquée.

Il aurait fallu voir ces embarcations alignées, attendant inquiètes le premier coup de canon...

Etaient en ligne:

	barreur	guidon
Le Journal de Liège,	Trasenster,	bleu de ciel
La Meuse,	Ch. Dethier,	bleu tendre
La Gazette,	De Marteau,	rouge carotte
La Tribune,	Jean de Liège,	bleu d'azur
Le Perron,	E. Buron,	blanc navet
Le Frondeur,	Nihil,	sans guidon
Le Rasoir,	V. Lemaitre,	noir
Le Franklin,	Micha,	rouge, jaune et noir

Au signal donné, les huit embarcations sont littéralement soulevées sous le premier coup d'avirons. L'émotion est à son comble.

Seul, le gig du Frondeur fait un faux départ, les équipiers jasant, riant et faisant des pieds de nez à J. Demarteau au lieu de conserver l'attention voulue. Mais un juron formidable de Nihil les a bientôt ramenés à la hauteur des circonstances et ils vont comme tous les diables. Tout de suite ils prennent l'avance.

Le gig du Journal de Liège, trop lourd malheureusement, coule immédiatement. Par bonheur, la famille Trasenster, qui suivait dans un minuscule vapeur, parvient à sauver, non sans peine, l'équipe toute entière.

La Meuse, qui avait pris la rive gauche, en canotière qui connaît ses eaux, est bientôt distraite

par les nombreuses cocottes qui l'interpellent. Léon est dans tous ses états et casse son aviron.

Les autres continuent, le Frondeur gagne l'avance de plus en plus, suivi de près par le Perron.

Tout à coup, la Gazette qui se rapproche trop de la rive droite, va s'enfoncer dans la fange d'où elle ne peut se dépitier.

Le Frondeur a déjà tourné et s'en revient. Le Perron fait un mauvais virage à la bouée Association libérale et est rattrapé par la Tribune. Cependant il conserve encore une légère avance.

Le Frondeur, au milieu de l'enthousiasme général, arrive beau premier avec 1/4 d'heure d'avance. Il reçoit les félicitations de MM. Renkin, Jamar, Mouton, R. Malherbe, etc.

Le Perron arrive second devant la Tribune d'une longueur et demie. La course a duré en tout 10'3".

2^e Course : Périssaires.

Deux concurrents: MM. Drion et Renard. Au départ, M. Camille Renard prend tout à coup une avance formidable. M. Drion montre une certaine mollesse dans le style. Cette lutte a été très-intéressante, mais nous ne pouvons en donner le résultat, les deux rivaux n'étant pas encore rentrés à l'heure qu'il est.

3^e Course : Skiffs. — 3 embarcations.

Prolaxe. monté par M. Mouton.

Bavard. Jamar.

Verbeux. De Rossius-Orban.

Départ splendide. Au virage, Prolaxe aborde Bavard. Une discussion s'élève et pendant que MM. Jamar et Mouton perdent leur temps en paroles oiseuses, Verbeux arrive beau premier avec 1 heure et demie d'avance.

4^e Course : Gigs à 6 avirons.

Une seule embarcation. Concours au chronomètre. Conservatoire monté par MM. Dupuis, Duguet, Tous. Radoux, Meuron, Heinbergh et Hasseneier.

Oscillations inquiétantes au départ. L'équipe manque d'équilibre et fait en avançant des zigzags compromettants; va donner contre un bateau amarré, ce qui procure aux rameurs une nouvelle émotion. Le barreur n'aperçoit pas la bouée du virage, l'embarcation continue sa tournée aventureuse et enfin s'arrête au Petit-Bourgogne où les habiles jouteurs vont en prendre un verre.

Cette première journée des courses a été, comme on le voit, bien remplie. La course à voile n'a pu avoir lieu que mardi dernier 15 juin, et n'a guère été intéressante. Il n'y avait presque pas de brise et les concurrents n'étaient que deux: M. Frère montant le bateau BRUGES; le nonce du pape, L'ANVERS.

La course a duré 3 heures 59' 60"; les 2 bateaux sont restés en panne pendant 1 heure 3/4 sous le pont Val-Benoît où les patrons ont échangé des vues. Enfin, M. Frère est arrivé mauvais premier à 5 heures du soir, devant son rival de 16 longueurs à peine.

Félicitons le Sport de l'organisation splendide des fêtes nautiques qu'il a offertes au public liégeois et espérons que bientôt il nous donnera l'occasion d'enregistrer un nouveau succès.

ASPIC.

FAITS D'ÉTÉ.

Notre Bourgmestre a été, les jours derniers, l'objet d'une manifestation sympathique de la part des détresseurs, voleurs, etc., qui pratiquent leur industrie en notre ville.

Ces honorables citoyens, voulant témoigner à M. Mottard toute leur gratitude pour l'intérêt qu'il leur porte et la protection qu'il ne cesse de leur accorder, notamment en faisant éteindre les réverbères à partir de minuit, lui ont donné une brillante sérénade.

Un magnifique bouquet, dont les fleurs avaient été volées dans les squares, a été offert à M^{me} Mottard.

M. le Bourgmestre a reçu des manifestants un magnifique écrin contenant la montre qui a été prise la semaine dernière à M. le conseiller Renkin.

Par une délicate attention, les réverbères ont été, ce soir-là, éteints une heure plus tôt que d'habitude.

On a beaucoup remarqué, à la manifestation de mardi dernier à l'Association libérale, le 1/2 quart de conversion à droite et adroite opérée par le sympathique directeur du Perron Liégeois.

La Tribune ayant décidé M. Mouton, notre éloquent député, à donner sa démission, et M. De Wael ayant refusé de rentrer à la Chambre par l'arrondissement

de Liège, une candidature a été offerte, *inter poculo*, à M. Blanvalet, Théophile.

Au Vénitien, le jour du succès des libéraux, une manifestation aussi sympathique que spontanée a été faite à l'honorable M. Renkin. Tous les habitués ont tenu à lui montrer la part qu'ils prenaient à ses malheurs.

M. Renkin paraissait très-heureux. Une chose seulement le chiffonnait, c'est que les garçons n'acceptaient sa monnaie qu'après l'avoir soumise à un examen très-minutieux.

Horrible. — On a découvert, jeudi dernier, le cadavre d'un homme, jeune encore, près du pont de la Boverie.

Après examen, on a reconnu que ce corps appartenait, de son vivant, à un instituteur d'une de nos écoles communales.

Toute idée de crime doit être rejetée. Cependant, l'autopsie a démontré qu'il avait été forcé d'absorber, depuis quelque temps, trop d'inspections, de Conférences et autres choses indigestes.

La justice informe!

Inouï. — M. Grosjean a parlé pendant vingt minutes lors de la dernière séance du Conseil communal. Mieux que cela, il n'a pas mal parlé et a prouvé qu'il pourrait devenir un orateur de toute première force s'il travaillait un peu (dans son jardin, par exemple).

M. Bérard, jaloux des lauriers cueillis par son collègue, se prépare à faire, dans une des prochaines séances du Conseil, un grand discours pour engager le Collège à faire apprendre aux élèves des écoles gardiennes le retapage des vieilles perruques.

Cette idée nous paraît très-heureuse; on pourrait, si elle est adoptée, faire restaurer, à peu de frais, certains membres du Conseil et quelques fonctionnaires de l'administration.

Une charitable proposition. — M. Mahiels, le nouvel ingénieur-directeur, nous prie d'ouvrir une souscription dans nos colonnes en faveur de M. Henri Renkin.

Le produit de cette souscription sera affecté à l'achat d'une nouvelle montre en nickel pour remplacer celle qui lui a été enlevée la semaine dernière.

Arrestation nocturne. — Encore une. — Dimanche dernier, M. Reuleaux-Capoul, conseiller communal, qui rentrait du bal démocratique donné au vaste établissement du Lapin-sans-culotte, rue Matrognard, 17, où il avait dirigé l'orchestre, a été assailli par des malfaiteurs qui lui ont dérobé son violon, — jusqu'où notre jeune et ardent conseiller est parvenu à les conduire, grâce à sa force herculéenne.

Nous apprenons qu'on vendra prochainement la collection des dessins que M. Schouteten a fait sur le papier mis à sa disposition pendant les séances du Conseil communal.

On remarque parmi ces dessins un délicieux portrait de M. Grosjean et un profil fort bien fait de M. le conseiller Grandorge.

Afin d'éviter le mauvais effet que la salle du Conseil produit sur le public lorsque des conseillers sont absents, l'Administration communale vient de commander deux mannequins pour remplacer MM. D'Andrimont et Léo Gerard.

Cette commande étant confiée à M. Drion, nous ne pourrions voir fonctionner les nouveaux conseillers que dans quelques années.

La chose est regrettable; mais en attendant les titulaires pourraient s'efforcer de suppléer aux mannequins.

L'Administration communale vient aussi de faire l'acquisition d'un nouvel appareil dû à un inventeur américain, pour fixer, au moyen de boulons, l'attention des conseillers sur les discussions en cours.

C'est, à ce qu'il paraît, sur la recommandation de M. R. Malherbe, qui s'en sert depuis longtemps, que l'Administration aurait opéré cet achat.

Nous sommes heureux de pouvoir disposer encore de trois lignes pour féliciter l'honorable M. R. Malherbe sur le choix qu'il vient de faire d'un nouveau chapeau de paille. Cette coiffure, d'un goût exquis, couronne dignement cette figure si finement accentuée.

Librairie du Frondeur

Traité de la Surveillance des Travaux du Bâtiment, par M. MACORPS, professeur de droit à l'Université de Liège.

Liège. — Imp. G. BERTRAND, boulevard de la Sauvenière, 20.

Aventures de 5 misérables

Faute de quinze centimes pas moyen d' traverser la meuse.



Chapelle-du-paradis. quinze centimes pour passer l'eau. Et ils ne les ont pas!!!



Pont du Commerce... Ah ben oui! faut encore payer!...



ah! Enfin! voilà un grand pont en pierre... bin sûr qu' tout le monde peut y passer.



Pont neuf... Les malheureux arrivés au bout sont forcés de rebrousser chemin. Ils sentent leur force faiblir.



Ah! tiens je n' vois point là de petites baraques où qui gna. Des hommes qui font prier.



Passerelle... on n' passe pas en core! ah! qu' allons nous devenir?



Ryber



Sous le pont des arches... biens c'est drôle tout de même! En v' la un de pont où si on ne paie pas... mais drôle el moyen d'y aller n'ir? ah marchons toujours.

Sont Maghin... Montant les degrés avec peine! Enfin les y voilà! le garde les arrête, il faut encore payer! Pour le coup c'est trop fort les malheureux tombent à la renverse et meurent!